

200 ans après sa création, le braille reste toujours bien d'actualité.

Ce 4 janvier, Manneken Pis revêtra son plus bel uniforme d'écolier aveugle à l'occasion de la Journée mondiale du braille. Son chien guide, partenaire essentiel de sa mobilité, lui tiendra bonne compagnie. La Ligue Braille voudrait profiter de cette journée pour réaffirmer le caractère essentiel de l'écriture braille, notamment à travers une vidéo explicative que vous pouvez visionner ici.

Le braille est un système d'écriture sur base de 6 points en relief, que Louis Braille inventa en 1837. **Ce système universel, unique et encore inégalé**, offre aux personnes aveugles et malvoyantes une porte d'entrée sur le monde et la connaissance. Quoi qu'on en dise, le braille est et reste la seule écriture utilisée par les personnes atteintes de cécité.

Malgré la numérisation toujours plus poussée de la société, le braille est un outil qui reste toujours essentiel à l'école, au travail, à l'alphabétisation et à l'apprentissage, l'accès à l'information et plus globalement à **la construction de l'autonomie** des personnes aveugles et malvoyantes. Aujourd'hui, plus que jamais, le braille permet **l'inclusion** dans la vie quotidienne. Il s'adapte aux **nouvelles technologies** : preuve en est avec les barrettes braille pour ordinateur, ou le clavier en braille sur smartphone.

Manneken Pis est aussi de la fête !

Manneken Pis enfilera donc ce 4 janvier l'uniforme d'écolier aveugle offert en 2009 par l'association au plus célèbre habitant de Bruxelles, pour rendre hommage à Louis Braille et rappeler l'utilité de son invention pour les personnes handicapées visuelles.

Un message en braille pour toutes les occasions

Envoyer ses bons vœux, quelles que soient les occasions, c'est possible ! Surfez sur <https://message.braille.be/fr/>, rédigez votre message et le système le convertira en braille. Une manière originale pour maintenir le lien avec vos proches.

COMMUNIQUÉ

Restez informés via :

Le site web : www.braille.be

Instagram : www.instagram.be/liguebraille asbl

Facebook : <https://www.facebook.com/liguebraille>

Twitter : <https://twitter.com/liguebraille>

Contact presse:

Charlotte Santens

02 533 33 34 - 0498 69 73 98

charlotte.santens@braille.be